



Distr.  
FOR PARTICIPANTS ONLY

POP/INF/67  
14 Octobre 1971

Original: FRANCAIS

United Nations Economic Commission for Africa  
International Union for the Scientific Study  
of Population  
in co-operation with the International Planned  
Parenthood Federation

AFRICAN POPULATION CONFERENCE

Accra, Ghana, 9-18 December 1971

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique  
Union Internationale pour l'Etude  
Scientifique de la Population  
en coopération avec la Fédération  
Internationale pour le Planning Familial

CONFERENCE AFRICAINE SUR LA POPULATION

Accra, Ghana, 9-18 décembre 1971

POPULATION AU DAHOMEY

M71-2711

## POPULATION AU DAHOMEY

1. Perspectives d'avenir de la population au Dahomey (niveaux et tendances)

Les informations fournies dans ce chapitre proviennent essentiellement de la mise à jour des données de l'enquête démographique réalisée au Dahomey en 1961. Le Dahomey ne possède pas une tradition de recensement de sa population selon les méthodes statistiques. L'enquête par sondage de 1961 a été la première opération conçue et exécutée d'une façon scientifique. Malheureusement, du fait qu'elle était fondée sur un échantillon national, elle a fourni des données de plus en plus grossières quand on descend l'échelle de la division administrative. Enfin, ces données sont largement périmées à l'heure actuelle eu égard en particulier au rythme relativement élevé de croissance de la population et au mauvais fonctionnement de l'Etat-Civil. Ces chiffres sont donc ceux dont on dispose, faute de mieux, en attendant le prochain recensement général de la population. Ce sont ceux qui sont élaborés et publiés par la Direction de la Statistique du Dahomey.

a) Effectifs, Structure et Caractéristiques socio-économiques de la population

Les données sont présentées dans les tableaux 1 à 5. Certaines n'ont pas été fournies parce que les estimations ne paraissent pas satisfaisantes.

b) Fécondité

b.1. - Taux de natalité : 54‰

b.2. - Taux de fécondité par âge et taux de fécondité générale.

Groupe d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Ensemble
Taux pour 1.000	197	336	306	254	166	86	26	227

b.3 - Fécondité totale par group d'âge

Groupe d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
Nombre moyen d'enfants	0,480	1,861	3,250	4,470	5,062	5,683	5,774	5,775	5,976

- b.4. - Taux brut de reproduction : 3,34  
 - Taux net de reproduction : 2,0

Remarque: Les naissances ayant été déclarées sur question retrospective (12 derniers mois), il y a eu souvent surestimation. Il semble que le taux de natalité soit de l'ordre de 50 à 51 ‰.

c) Mortalité

c.1. - Mortalité générale et Mortalité par âge

Groupe d'âge	Moins d'1an	1-4 ans	5-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et +	Ensemble Dahomey
Taux pour 1.000	110,5	45,0	10,5	9,9	13,1	11,1	15,4	25,8	41,8	129,9	26,0

c.2.- Espérance de vie par âge

A g e	0	1	5	10	20	30	40	50	60	70
Espérance de vie	37,3	40,8	45,1	42,3	36,4	30,7	23,7	16,9	10,9	5,0

- Remarques: a) Les questions retrospectives semblent avoir eu pour effet ici de sous-estimer les décès, notamment la mortalité infantile.  
 b) En tout état de cause ces données, même satisfaisantes, ne reflètent plus correctement la situation réelle étant donné le décalage dans le temps.

d) Localisation du peuplement (voir tableau 1)

e) Migrations internes et urbanisation

Les migrations internes sont mal connues. Les seuls éléments couvrant l'ensemble du pays proviennent de l'enquête 1961 et portent surtout sur les lieux de résidence actuelle par rapport aux lieux de naissance. L'échantillonnage de l'enquête ne paraît pas bien adapté à l'étude de ces mouvements. Les migrations internes les plus importants actuellement semblent être celles des campagnes vers les villes et les centres relativement plus développés. La seule mesure dont on dispose actuellement provient du recensement de la ville de Cotonou en 1964. Elle donne une immigration de 10.000 par an en moyenne à Cotonou.

Urbanisation : 10 villes ont 10.000 habitants et plus en 1970.

	<u>Habitants</u>
Cotonou	208.000
Porto-Novo	87.000
Abomey	34.000
Ouidah	26.000
Parakou	19.000
Bohicon	15.000
Djougou	13.000
Sakété	13.000
Pobè	12.000
Ganvié	11.000
	<hr/>
ENSEMBLE	438.000
	<hr/>

La population urbaine représente seulement 16% de la population totale.

#### f) Migrations internationales

L'immigration est d'un niveau faible et négligeable. L'émigration qui touchait un nombre important de jeunes et d'autres personnes d'âge actif a connu un net ralentissement au cours des dernières années. Elle était orientée surtout vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigéria, concernait surtout une main-d'oeuvre banale ou de qualification peu élevée et était de caractère temporaire. Au cours des années 50, elle touchait environ 30.000 personnes.

## 2. Rassemblement des données démographiques

### a) Recensements de la Population

Comme expliqué en introduction du paragraphe 1, le Dahomey ne possède pas une tradition de recensement de sa population selon les méthodes statistiques. La première opération est l'enquête de 1961. En 1972 aura lieu la seconde. Ce sera le premier dénombrement exhaustif. Il sera suivi un an après d'une enquête par sondage qui fournira les données sur la fécondité, la mortalité notamment. A l'heure actuelle, les travaux préparatoires sont en cours.

### b) Régistres de l'Etat-Civil

Les faits d'Etat-Civil sont enregistrés par les services de l'administration territoriale : municipalités urbaines, sous-préfectures et arrondissements. La déclaration est obligatoire seulement pour les naissances. Elle est en général faite par la formation sanitaire qui assure l'accouchement. Dans les centres urbains, on peut estimer que les naissances sont déclarées presque à 100%. Dans les zones rurales où il y a moins de maternités, de plus grandes distances à parcourir, de plus grandes difficultés pour s'adapter aux exigences d'une administration

moderne, des naissances interviennent sans déclaration. La pénalité n'est appliquée que 5 à 6 ans après, lorsqu'il est indispensable de disposer d'un acte de naissance pour permettre à l'enfant d'aller à l'école. Au cas où l'enfant serait décédé entre temps ou aurait émigré, l'enregistrement n'interviendrait jamais. Il est envisagé actuellement de procéder à une étude permettant d'apprécier, pour l'ensemble du pays, la proportion des naissances qui surviennent dans les maternités, et donc qui sont déclarées.

L'extension du réseau des maternités et des formations de protection maternelle et infantile pourra beaucoup aider à l'implantation d'un bon système de déclaration des naissances. En attendant on pourra suppléer aux carences en instituant un système permanent d'enquête à passages multiples.

Sauf pour les personnes des administrations publiques et privées, les décès, les mariages et les divorces connaissent une déclaration d'un niveau nettement inférieur à celui des naissances. Elle n'interviendra que lorsqu'il y aura un intérêt immédiat à la faire, exonération d'impôts par exemple. Le mariage et le divorce sont régis par deux régimes, le régime moderne et le régime coutumier. Seulement une partie des personnels des administrations publiques et privées adoptent le régime moderne qui fait l'objet d'un enrégistrement automatique. Tous les autres mariages s'exécutent selon le régime traditionnel, sans déclaration obligatoire.

### c) Sources non classiques des données démographiques

#### c.1. - Dénombrements administratifs.

L'administration territoriale continue, comme par le passé, à faire des dénombrements administratifs dans le but de mettre à jour ses registres d'imposition et ses listes électorales. Ces recensements sont exécutés d'une manière disparate dans le temps et dans l'espace.

De par leurs méthodes et leurs objectifs, ils ne peuvent pas être exhaustifs, ni éviter systématiquement les doubles-comptes. Mais, du fait que le premier recensement ne fut qu'une enquête par sondage, seuls ces dénombrements administratifs fournissent des chiffres de population au niveau de certaines sous-préfectures, de tous les arrondissements et des villages. De plus, les registres administratifs constituent une base appréciable de référence et de contrôle pour un travail de recensement de la population.

#### C.2.- Statistiques sanitaires.

Les formations sanitaires publiques ou privées tiennent toujours des registres retraçant leurs activités, notamment en matière de consultations prénatales et postnatales, naissances vivantes ou non, décès, etc... L'exploitation de ces données, bien que ne fournissant pas une couverture exhaustive des informations recherchées, permet d'en obtenir une évaluation minimale et d'établir des rapports et des coefficients qui guident utilement dans des estimations globales.

#### d) Enquêtes par sondage

Après l'enquête démographique de 1961, le Dahomey a réalisé au cours des années 1965-1966 une enquête sur les budgets familiaux et la consommation des ménages. Cette enquête a couvert tout le territoire national et a été exécutée suivant un plan stratifié (4 strates) avec tirage à 2 degrés (villages ou blocs, puis ménages). Les travaux de dépouillement ne sont pas encore terminés.

Le Gouvernement de la République du Dahomey a également décidé d'utiliser les résultats du recensement exhaustif de la population de 1972 pour réaliser une enquête agricole couvrant les années 1973-74.

### 3. Analyse et présentation des données démographiques à l'intention des planificateurs et des administrateurs.

Les données démographiques couramment élaborées à l'intention des planificateurs et des administrateurs concernent l'effectif et l'implantation géographique de la population, sa répartition par sexe, âge et activité. Elles portent également sur les perspectives d'évolution à moyen et à long terme. Ces données sont utilisées par les différents services de planification pour évaluer les besoins et fixer les objectifs en équipements sociaux (formations sanitaires, écoles, etc.) et pour déterminer la nature, la zone d'implantation et les effets attendus des projets de développement à inscrire dans le Plan.

Les entreprises privées se sont intéressées souvent aux mêmes données dans une optique d'étude de marché et des possibilités d'emploi qui s'offrent pour certains types d'activité.

D'une manière générale, le besoin de planifier et de prendre des décisions à partir d'une connaissance chiffrée est très récent dans notre pays. C'est pourquoi au fil des années, ce besoin s'accroît et s'affirme dans tous les domaines. Les données démographiques devront donc connaître un développement encore plus rapide pour être en mesure de répondre aux exigences de ce besoin.

### 4. Politiques et programmes de population

Le Dahomey n'a pas, à l'heure actuelle, une politique nationale en matière de population. En réalité, son problème essentiel en matière démographique réside pour le moment dans une bonne connaissance de la structure et des caractéristiques d'évolution de la population. C'est seulement à partir de cette base qu'il pourra éventuellement mettre au point une politique de population.

Toutefois, malgré l'inexistence d'une politique d'ensemble en matière de population, des mesures anti-natalistes ont été prises ces dernières années dans une optique d'assainissement budgétaire: limitation à 6 du nombre d'enfants bénéficiant d'allocations familiales, baisse considérable (72%) du taux des allocations pour les fonctionnaires, suppression du système des bourses dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

1 - POPULATION DU DAHOMEY  
(estimation au 1er Août 1971)

Departements	Superficie Km <sup>2</sup>	Population	Densite au Km <sup>2</sup>	Nombre de sous-prefectures
Oueme	4.700	601.000	128	6
Atlantique	3.200	458.000	143	3
Mono	3.800	390.000	103	6
Zou	18.700	586.000	31	5
Borgou	51.700	385.000	8	7
Atacora	31.200	372.000	12	6
Ensemble du Dahomey	112.600	2.792.000	25	33

2 - POPULATION SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE  
(estimation au 1er Août 1971)

Unite : Mille

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
moins d'1 an	73	75	148
1-4 ans	203	202	405
5-9 ans	244	226	470
10-14 ans	144	120	264
Total 0-14 ans	664	623	1.287
15-19 ans	94	101	195
20-24 ans	79	130	209
25-29 ans	96	131	227
30-34 ans	76	99	175
35-39 ans	83	85	168
40-44 ans	58	61	119
45-49 ans	57	53	110
50-54 ans	40	39	79
55-59 ans	34	34	68
Total 15-59 ans	617	733	1.350
Total 60 ans et +	84	71	155
TOTAL GENERAL	1.365	1.427	2.792

3 - REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE  
GROUPE ETHNIQUE ET LE LIEU DE RESIDENCE  
(estimation au 1er Août 1971)

Unite: Mille

Groupe Ethnique	Lieu de residence						
	Same	Atlant.	Mono	Zou	Borgou	Atacora	Villes
Peul	-	§	-	§	26	5	§
Djougou	-	-	§	-	15	47	2
Somba	-	-	-	-	§	46	§
Tanguiéta	-	§	-	§	§	58	1
Dendi	-	-	-	§	17	4	10
Bariba et apparenté	§	§	§	§	129	32	5
Yoruba et apparenté	79	3	§	100	1	1	27
Fon et apparenté	65	69	16	189	§	1	57
Goun	136	6	§	1	§	§	43
Adja-Ouatchi	§	4	164	§	-	-	3
Aizo	§	65	3	§	-	-	1
Mina-Pla	§	11	20	1	§	-	18

§ = Nombre inférieur a la moitié de l'unité.

4 - POPULATION FEMININE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA ZONE D'HABITAT ET  
LE SECTEUR D'ACTIVITE (ACTIVITE PRINCIPALE)  
(estimation au 1er Août 1971)

Unite : Mille

	Centre + Sud Rural	Nord Rural	Villes	Ensemble
<u>SECTEUR PRIMAIRE</u>	96	28	1	125
dont :				
AGRICULTURE	95	27	1	123
<u>SECTEUR SECONDAIRE</u>	13	44	4	61
dont :				
ARTISANAT TRADITIONNEL	11	43	1	55
<u>SECTEUR TERTIAIRE</u>	339	20	42	401
dont:				
COMMERCE	338	19	41	398
SERVICE PUBLICS	1	§	1	2
<u>ENSEMBLE</u>	448	92	47	587

§ = Nombre inférieur a la moitié de l'unité.



5 - POPULATION MASCULINE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA ZONE D'HABITAT ET  
LE SECTEUR D'ACTIVITE (ACTIVITE PRINCIPALE)  
(estimation au 1er Août 1971)

Unite: mille

Secteur d'activité	Centre + Sud Rural	Nord Rural	Villes	Ensemble
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>				
Agriculture	335	190	7	532
Elevage	§	8	§	8
Pêche	16	§	2	18
Chasse-Forêt	§	§	§	§
<b>TOTAL</b>	<b>351</b>	<b>198</b>	<b>9</b>	<b>558</b>
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>				
Artisanat Traditionnel.	3	2	1	6
Industrie et Art.Modernes	19	1	12	32
Bâtiments et Trav.Publics	5	1	3	9
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>47</b>
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>				
Commerce-Banque-Assuran.	11	2	8	21
Transports	3	§	5	8
Services Publics	6	2	9	17
Divers	7	1	3	11
Professions Liberales	-	-	§	§
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>57</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>405</b>	<b>207</b>	<b>50</b>	<b>662</b>

§ = Nombre inférieur à la moitié de l'unité.